



Pour que la candidature soit validée, ce document doit être complété **entièrement** et renvoyé **rapidement** aux CSCV, Place Albert 1<sup>er</sup> n°1 à 7170 Manage. Vous pouvez également le déposer à l'accueil de la commune ou dans la boîte aux lettres grise de l'administration communale située en façade côté Avenue Emile Herman.

Nom :

Prénom :

Adresse postale complète :

Numéro de GSM obligatoire :

**Pour les mineurs d'âge, numéro de téléphone d'un parent :**

- Avez-vous l'application WhatsApp ? OUI - NON

Date de naissance :

Age :

Lieu de naissance :

Numéro National :

Adresse e-mail :

Profession :

- Travaillez-vous actuellement : **OUI** - NON

✓ **Si oui**, quelle est votre profession ?

➔ Date de fin de contrat ?

- Êtes-vous demandeur d'emploi ? OUI - NON

- Etes-vous étudiant ? **OUI** - NON

✓ **Si oui**, en quelle année êtes-vous ?

**Section :**

Nom de l'école :

En 2024, pensez-vous travailler durant plusieurs périodes dans le domaine socio-culturel et sportif ? **OUI\*** - NON

⇒ **Si oui\***,

- **Moins de 300 heures** par année civile OUI - **NON**<sup>o</sup>

- **Plus de 300 heures** par année civile **OUI**<sup>o</sup>

Pour les étudiants, nous vous invitons à vous connecter sur la plateforme **Student@work** afin de vérifier le nombre d'heures de job étudiant que vous pouvez encore prester.

**Si vous dépassez le nombre d'heures autorisées, pensez à nous le signaler.**

Le 25 mai 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données (à caractère personnel), le RGPD est entré en vigueur.

Ce règlement n'est pas une nouveauté en matière de protection des données, mais s'inscrit dans la continuité de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée.

Le RGPD met l'accent sur la transparence et sur le contrôle des citoyens sur le traitement de leurs données à caractère personnel.

Les informations personnelles portées sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Commune de Manage, Place Albert 1er, 1 à 7170 Manage.

Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire.

Dans ce cadre, en remplissant ce document, vous acceptez la collecte de vos données par l'Administration communale.

Vos droits à la rectification, suppression, consultation et votre droit à portabilité sont applicables en contactant le Délégué à la protection des données à l'adresse E-mail : [dpo@manage-commune.be](mailto:dpo@manage-commune.be)

En cas de plainte, vous pouvez contacter l'Autorité de protection des données (APD) à l'adresse E-mail : [contact@apd-gba.be](mailto:contact@apd-gba.be)



**Dans le domaine de l'animation**

1. Indiquez tous les diplômes et/ou brevets reçus et l'organisme qui les ont délivrés :
  
2. Avez-vous de l'expérience dans le domaine de l'animation, du sport, ou de l'éducation ? OUI - NON  
 ✓ Si oui, où et quand ?
  
- ✓ Spécialités :
  
- ✓ En plaine, quelle(s) fonction(s) avez-vous déjà occupée(s) ?

**Pour quelle(s) fonctions postulez-vous ? (Cochez ◊)**

- ◊ Chef de centre    ◊ Chef moniteur    ◊ Secrétaire    ◊ Convoyeur (Aide au car)    ◊ Intendant    ◊ Moniteur (3 – 5 ans)
- ◊ Moniteur (6/9 ans)    ◊ Moniteur (10/12 ans)    ◊ Moniteur (10/15 ans (congés d'été) : Stages sportifs et séjours résidentiels)
- ◊ Aide moniteur (avoir 16 ans)    ◊ Garderies + temps de midi.    ◊ Bénévole (âge minimum : 15 ans)
- ◊ SPJ/ Stagiaire    ◊ Stagiaire (**Demande spécifique** → Veuillez nous contacter pour introduire votre demande de stage).

**Le barème octroyé dépend du diplôme et de l'ancienneté**

**Congés de détente et printemps 2024**

- ✓ **Cochez vos disponibilités :**
- **Congés de détente :**
  - Du 26 février au 01<sup>er</sup> mars
  - Du 04 mars au 08 mars
- **Congé de printemps :**
  - Du 29 avril au 03 mai
  - Du 06 mai au 10 mai

**Congés d'été 2024**

- ✓ **Cochez vos disponibilités :**
- 08/07 au 12/07
- 15/07 au 19/07
- 22/07 au 26/07
- 29/07 au 02/08
- 05/08 au 09/08

**Séjour résidentiel 2024**

- **Bouillon**
- 08 juillet au 15 juillet

**Séjour résidentiel 2024**

- **Westende**
- Séjour 1 : 29 juillet au 05 août
- Séjour 2 : 05 août au 12 août

**INDISPENSABLE**

Joindre la copie des brevets et des diplômes, de la carte d'identité (recto verso) ainsi qu'un extrait du casier judiciaire modèle 2 (validité moins de 3 mois). → **Sans la réception de ces documents, votre candidature ne pourra pas être validée.**

Date et signature du postulant